

OBJET :

Ce mode opératoire décrit comment accéder aux ressources du plateau de résonance paramagnétique électronique (PRPE), dans le cadre de demandes d'analyses, réalisées par le personnel du plateau, de demandes de mise à disposition d'appareil ou de projets de recherche et développement.

DOMAINE D'APPLICATION :

Ensemble des unités de recherche de l'ICMG et des personnes externes faisant appel aux ressources du plateau de résonance paramagnétique électronique.

VOCABULAIRE :

PCN-ICMG : Plate-forme Chimie Nanobio-ICMG

ICMG : Institut de Chimie Moléculaire de Grenoble

PRPE : Plateau de Résonance Paramagnétique Electronique

DIFFUSION :

PLASMA

DOCUMENTS DE REFERENCE :

PR-12 Gestion des équipements et infrastructures

FO-07-001 Règlement intérieur de la plate-forme chimie Nanobio de l'ICMG (PCN-ICMG)

FO-09-002 Habilitation

1. Introduction

Le présent document précise le mode de fonctionnement du plateau de RPE de PCN-ICMG. Le plateau est hébergé au sein du laboratoire DCM, 301 rue de la Chimie, Domaine Universitaire de Grenoble.

Les prestations fournies par PRPE concernent :

- La mise à disposition d'équipements
- La réalisation d'analyses
- La formation
- Les projets de recherche et développement

2. Mise à disposition d'équipements

2.1. Habilitation

Toute personne souhaitant utiliser les équipements du PRPE de manière autonome et régulière doit contacter le responsable technique du PRPE.

La personne recevra une formation de la part du responsable d'appareil et sera ensuite habilitée par le responsable d'appareil pour travailler de façon autonome sur l'appareil approprié.

En cas de manquement aux règles de fonctionnement du plateau, l'habilitation sera retirée.

2.2. Accès aux équipements du plateau

Les demandes de réservation se font auprès du responsable technique du PRPE par email ou par calendrier en ligne partagé (contacts en fin de document).

3. Réalisation d'une analyse de RPE par le personnel du PRPE

3.1. Création d'une demande d'analyse

Toute demande doit être formulée auprès du responsable technique du plateau.

Dans le cas d'une demande externe à l'ICMG, un devis sera établi en tenant compte de la nature du travail à effectuer et de la qualité du demandeur (institutionnel ou privé). La prestation ne pourra être réalisée qu'après réception du devis signé par le demandeur et réception d'un bon de commande.

3.2. Traitement de la demande

Les analyses sont effectuées par le personnel du PRPE selon les souhaits du demandeur et les protocoles en vigueur sur le Plateau.

3.3. Transfert et archivage des données

Les fichiers seront envoyés par email ou via un serveur de type "cloud" pour les demandeurs qui recevront un lien de téléchargement.

Les données issues de l'analyse seront conservées pour une durée minimale de 1 an.

Le demandeur sera responsable de l'archivage de ses données.

3.4. Devenir des échantillons

Une fois l'analyse réalisée, suivant le souhait du demandeur, l'échantillon est restitué ou détruit. Sur demande, l'échantillon peut être conservé dans l'azote liquide sur place pendant une durée limitée à 1 an.

3.3. Consommables

Les consommables sont commandés par PRPE.

4. Formation

Le plateau offre la possibilité de réaliser des formations à l'utilisation des différents équipements du plateau à destination du personnel public ou d'entreprises privées.

5. Recherche et développement

Le plateau est ouvert à toute offre de collaboration dans le cadre d'un projet de recherche et de développement en concertation avec le coordinateur scientifique et le responsable technique.

6. Prévention et Sécurité

Le règlement intérieur de PCN-ICMG précise les consignes générales relatives à la prévention et sécurité.

7. Accès bâtiments

Pour l'accès au bâtiment C du DCM, les porteurs d'un badge « DCM » peuvent y pénétrer. Quelques badges « DCM » sont créés pour d'autres laboratoires.

Pour les personnes ne possédant pas de badge, le personnel du PRPE est joignable par l'intermédiaire de l'interphone à l'entrée du bâtiment (liste affichée à l'interphone).

Contacts :

icmq-prpe@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable Technique

Florian Molton 04 76 18 78 31

Coordinateur Scientifique

Carole Duboc 04 76 74 88 77